

# Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2015

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-CLAUD s'est réuni le vendredi 10 avril 2015 à 20h00 dans la petite salle annexe en face de la mairie sous la présidence de Monsieur BAUDET Joël, Maire.

## ORDRE DU JOUR :

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2015;
- Vote des budgets primitifs 2015;
- Questions diverses;

Présents : Mmes DERRAS Michèle, TABEAUD Laurence, PINET Laurence, O'SULLIVAN Sylvie, TIJOU Mathilde ;  
MM. BAUDET Joël, DUBUISSON Pascal, DUCOURET Philippe, RYCKEBUS Thierry,

Absents excusés : Mmes JOLY Paulette, BRISARD Sylviane,  
MM. GILLARDEAU Michael, GODINEAU Thomas;

Absents : MM. FRETILLERE Thierry, DUCHAMBON Sébastien

Pouvoirs : M. GODINEAU Thomas à M DUCOURET Philippe  
Mme BRISARD Sylviane à BAUDET Joël  
Mme JOLY Paulette à Mme DERRAS Michèle

Madame DERRAS Michèle a été désignée secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal discutent de l'organisation du repas des aînés qui aura lieu le 12 avril 2015.

La distribution des colis aura lieu le samedi après-midi et toutes les personnes qui ne seront pas présentes au repas en seront destinataires.

## I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 février 2015

Aucune observation  
Adopté à l'unanimité

## II. Vote des taux d'imposition communaux 2015

Monsieur BAUDET Joël expose que le budget pour l'année 2015 s'établit en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement à 880 135.05 euros et pour l'investissement à 595 738.89 euros sans recours à l'augmentation des taux des impôts communaux,

Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2015.

- 16.25 % : taxe d'habitation
- 18.23 % : taxe foncière bâti
- 55.46 % : taxe foncière non bâti
- 20.10 % : taxe CFE

*Adopté à l'unanimité.*

## III. Vote des budgets primitifs 2015

### BUDGET CCAS 2015

Résultats N-1 (2014):      **Fonctionnement : + 3 055.54 €**  
**Investissement : -NEANT €**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>
	<i>excédent reporté N-1 :</i> 3 055.54 Dons : Subvention commune : <u>3 000.00</u> <b>6 055.54</b>	Repas Aînés :   4 500.00 Aides secours voyages scolaires :                             1 455.54 Urssaf : <u>100.00</u> <b>6 055.54</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>
/		/

*Adopté à l'unanimité.*

### BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Résultats N-1(2014) :      **Fonctionnement : + 50 188.19 €**  
**Investissement : + 270 339.23 € (8 358.11 € de dépenses engagées)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>
	<i>excédent reporté N-1 :</i> 50 188.19 Amortissement :                                     5 494.03 Redevances :   55 000.00 Prime épuration : <u>7 000.00</u> <b>117 682.22</b>	Charges générales :   73 257.72 Charges personnel :   8 000.00 Reversement redevance Ag :   8 000.00 Amortissement :   18 524.50 Intérêts prêts :   5 400.00 Autres charges :   4 500.00 023 AUTOFINANCEMENT : <u>                    </u> <b>117 682.22</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>
	<i>excédent reporté N-1 :</i> 270 339.23 021 AUTOFINANCEMENT : 1068 EXCEDT FONCTIONNEMENT : Amortissement :                                     18 524.50 Subvention Département: <u>27 500.00</u> <b>316 363.73</b>	Capital prêts :   7 900.00 Amortissement :   5 494.03 Etude travaux:   10 000.00 Travaux station :   30 000.00 Travaux réseau :   140 000.00 Autres travaux à venir...: <u>122 969.70</u> <b>316 363.73</b>

*Adopté à l'unanimité.*

## BUDGET GENERAL COMMUNE 2015

Résultats N-1 (2014) :      **Fonctionnement : + 207 396.05 €**  
**Investissement : + 164 045.20 € (122 391.89 € de dépenses engagées)**

FONCTIONNEMENT	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>
	<i>excédent reporté N-1</i> : 47 396.05 Remboursement personnel : 15 000.00 Produits des services : 40 300.00 Impôts : 410 355.00 Dotations : <u>367 084.00</u> <b>880 135.05</b>	CHARGES GENERALES : 506 200.00 <i>dont fournitures voirie : 25 000€ pour régie +30 000€  Bâtiments : 12 000 € pour régie + 20 000€</i> Charges personnel : 421 800.00 Autres charges : 93 044.00 Amortissement : 12 652.63 Intérêts prêts : 7 700.00 <b>023 AUTOFINANCEMENT</b> : <u>1 538.42</u> <b>880 135.05</b>
INVESTISSEMENT	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>
	<i>excédent reporté N-1</i> : 164 045.20 <b>021 AUTOFINANCEMENT</b> : <u>1 538.42</u> <b>1068 EXCEDT FONCTIONNEMT</b> : <u>160 000.00</u> Amortissement : 12 652.63 FCTVA : 25 000.00 Subventions : 50 980.50 Emprunt : <u>181 522.14</u> <b>595 738.89</b>	Capital prêts : 58 000.00 <b>Dépenses Engagées (ateliers logt) :</b> <u>122 391.89</u> <i>Voirie</i> 50 050.00 <i>Acquisition Terrains</i> 5 000.00 <i>Eglises</i> : 293 100.00 <i>Bâtiments</i> 27 870.00 <i>Matériel informatique</i> 2 500.00 <i>Matériels divers</i> 18 827.00 <i>Véhicule</i> <u>18 000.00</u> <b>595 738.89</b>

*Adopté à l'unanimité.*

## BUDGET LOTISSEMENT 2015

Résultats N-1 (2014):      **Fonctionnement : NEANT**  
**Investissement : - 34 330.44 €**

FONCTIONNEMENT	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>
	Ventes des terrains restant : 34 330.44 Subvention commune : ..... 34 330.44	Variation stocks terrains : <u>34 330.44</u> <b>34 330.44</b>
INVESTISSEMENT	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>
	Stocks de Terrains : <u>34 330.44</u> <b>34 330.44</b>	<i>Déficit reporté N-1</i> : <u>34 330.44</u> <b>34 330.44</b>

*Adopté à l'unanimité.*

#### IV. Subvention 2014

	<b>SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS VOTEES POUR 2015</b>
<b>AMICALE DES POMPIERS</b>	<b>700</b>
<b>A.D.M.R</b>	<b>380</b>
<b>ADAPEI</b>	<b>150</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>80</b>
<b>ASSOCIATION DE PECHE</b>	<b>76</b>
<b>ASSOCIATION DES COMMERCANTS</b>	
<b>ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES</b>	<b>300</b>
<b>CALC (Chasseneuil animations loisirs Culture)</b>	<b>500</b>
<b>CARREAU ST CLAUDAIS</b>	<b>100</b>
<b>CAUE</b>	<b>76</b>
<b>CCAS</b>	<b>3000</b>
<b>CLUB CYCLISTE</b>	<b>720</b>
<b>CLUB DU 3EME AGE</b>	<b>400</b>
<b>COMITE D'ANIMATION</b>	<b>500</b>
<b>COOPERATIVE SCOLAIRE</b>	<b>1000</b>
<b>CULTURE ET PATRIMOINE</b>	<b>300</b>
<b>DONNEURS DE SANG</b>	<b>200</b>
<b>FOOTBALL CLUB ST CLAUD</b>	<b>1000</b>
<b>GDON</b>	<b>60</b>
<b>Groupement Jeunes de l'Avenir</b>	<b>140</b>
<b>La grande Famille confolentaise</b>	<b>250</b>
<b>NATURE ET ACCUEIL</b>	<b>150</b>
<b>RASED (imposé)</b>	<b>150</b>
<b>SOCIETE DE CHASSE</b>	<b>400</b>
<b>SPORTS ET LOISIRS</b>	<b>1400</b>
<b>USEP (imposé)</b>	<b>1000</b>
<b>Fondation du Patrimoine</b>	<b>100</b>
<b>Centre social de Roumazières</b>	<b>5500</b>
<b>ATD16</b>	<b>1200</b>
<b>Charente Eaux</b>	<b>800</b>
<b>Syndicat de la Fourrière</b>	<b>662</b>
<b>Syndicat du Son-Sonnette</b>	<b>4540</b>
<b>SDEG</b>	<b>4000</b>
<b>SMAGVC</b>	<b>3600</b>

## V. Questions diverses

### - **Acquisition d'un terrain à Chalais**

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes de Haute Charente a voté une participation pour le financement d'une passerelle au village de Chalais. Il expose que pour la réalisation de celle-ci et la continuité du chemin de randonnée il convient de faire l'acquisition d'une parcelle cadastrée section H n°209 d'une superficie de 1990 m<sup>2</sup>, appartenant à Melle HYMONET Anne-Marie. Il propose une somme de 500 € pour cette acquisition.

*Adopté à l'unanimité.*

### - **Répartition du versement en provenance du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources intercommunales et Communales)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les règles de fonctionnement du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) et notamment l'article L 2336-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit les modalités de répartition du versement entre communes et Communauté de Communes;

Il expose la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 mars 2015 par laquelle ce dernier a décidé, comme le prévoit l'alinéa 2 de l'article L 2336-5-II, que le versement en provenance du FPIC (en 2014 montant attribué aux communes : 327 354 € dont 14 963 € pour ST CLAUD) bénéficierait intégralement à la Communauté de communes de Haute Charente;

Il indique que chaque commune de l'ensemble intercommunal doit prendre une délibération concordante pour que le choix fait en Conseil Communautaire soit validé;

Le Conseil décide à l'unanimité que l'intégralité du versement en provenance du FPIC 2015 bénéficiera à la Communauté de Communes.

### - **Demande d'alignement et d'échange de parcelles à la Combe.**

Monsieur BAUDET expose que M. MAZOIN a déposé une demande d'alignement au village de la Combe devant sa propriété.

Ce dernier souhaite que son terrain soit délimité en concordance avec le tracé de la voie communale n°9 qui le jouxte.

Pour ce faire il est nécessaire de vendre une partie de la voie communale et de faire l'acquisition d'une petite portion de son terrain.

Les frais de géomètre seront à sa charge de M. MAZOIN et un acte administratif sera établi par la mairie.

Des renseignements seront sollicités auprès des services compétents concernant la procédure à suivre pour la vente d'une partie d'une voie communale.

*Adopté à l'unanimité.*

### - **Demande de déplacement du marché**

Monsieur le Maire expose que pour l'organisation de la fête de pâques les commerçants du marché du vendredi matin ont été déplacés devant la salle des fêtes en face de la boulangerie de M. BONNET.

Suite à cette modification ces commerçants souhaiteraient que l'emplacement du marché soit maintenu devant la salle des fêtes.

Monsieur BAUDET suggère de faire une information à la population par affichage en sollicitant leur avis.

*Adopté à l'unanimité*

- **Demande d'implantation d'un camion snack sur l'aire de repos de Fonfais**

Monsieur BAUDET expose que les services de l'ADA de Chabanais ont reçu une demande de Mme CHABOT Brigitte pour l'implantation de son camion snack sur l'aire de repos de Fonfais.

L'avis de la commune est sollicité.

*Accepté à l'unanimité.*

- **Adhésion au groupement de commandes du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.**

Monsieur le Maire expose que l'ouverture des marchés de l'énergie s'accélère avec la disparition prochaine des tarifs réglementés de vente d'électricité, qui imposera aux collectivités, à compter du 1er janvier 2016, de mettre en concurrence leur fournisseur pour l'électricité aux bâtiments dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Il ajoute que le SDEG 16, propriétaire des réseaux publics d'électricité et de gaz et autorité organisatrice de la distribution a été sollicité par de nombreuses Communes afin de les aider dans ces nouveaux achats d'électricité, et d'envisager un groupement de commandes.

Le 30 mars 2015, le Comité Syndical a décidé la constitution d'un groupement de commandes d'électricité, ouverts à tous les acheteurs publics ou exerçant des missions d'intérêt général au niveau du département. Ce groupement de commandes vise à mutualiser les besoins de leurs membres en vue de parvenir à un volume de consommation propre à obtenir les offres de fourniture les plus compétitives possibles.

Il propose donc d'adhérer au groupement de commandes du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique et donc de signer la convention afférente.

*Adopté à l'unanimité*

- **Radio locale**

Monsieur BAUDET informe qu'il a reçu la visite d'Eric POITEVIN qui souhaiterait mettre en place une radio locale à ST CLAUD.

Dans l'immédiat aucun local ne pouvant être mis à sa disposition, il lui a proposé d'attendre la restauration de l'immeuble communal situé au carrefour de la route de Champagne Mouton et de la rue François Daigueplats. Il convient également à M. POITEVIN d'établir le coût financier et solliciter les aides pouvant être attribuées à ce projet.

*Adopté à l'unanimité*

- **Journal communal**

Monsieur le Maire présente le souhait de M. MARTIN domicilié Chez Cagnot de participer au petit journal communal dans la rubrique jusqu'alors écrite par M. BANLIAT décédé l'année dernière.

*Adopté à l'unanimité*

- **Journée Patrimoine**

Monsieur BAUDET expose avec Sylvie O'SULLIVAN une idée de Mme BRIDGE, artistes ayant participé aux expositions d'œuvres dans les locaux de la mairie, de l'organisation d'une journée regroupant tous les artistes ayant collaboré à ces expositions. La date retenue serait le premier week-end d'août.

Il propose que ce projet soit chapeauté par la commission du patrimoine et qu'une réunion soit organisée début mai, avec les tous les intervenants éventuels.

*Adopté à l'unanimité*

*Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22h30.*